



Rapport sur le jugement du National UOF-COM France Amiens : mardi 4 et mercredi 5 décembre 2007

La nouvelle méthode de jugement sans établissement directement par le juge de fiche de jugement détaillée a été utilisée pour la première fois lors de ce National. C'est pour cela qu'il est établi le présent rapport pour mesurer l'impact de cette méthode et les éventuels effets secondaires consécutifs (notamment au niveau de la répartition des pointages).

Remarques générales :

Passeurs de cages : en nombre suffisant, motivés et sympas. Pas de problème de ce côté-là.

Oiseaux mal classés : encore trop d'oiseaux mal classés. Parfois des erreurs à l'inscription mais aussi des erreurs à la mise en cage par les convoyeurs. De la perte de temps pour tout vérifier et reclasser si l'erreur ne vient pas de l'éleveur. Cela a pu être fait parfois mais pas toujours.

Conditions de clarté : voir remarques de chaque jury.

Tricheries – disqualifications : voir rapport en fin de page

Accueil – ambiance :

Pour juger sans perte de temps, le repas de midi a consisté en sandwiches, un paquet de chips, une bouteille d'eau minérale et une banane ou deux clémentines. La demande d'écourter le repas de midi et de faire la journée continue émanait de la CNJF. Tout compte fait un repas chaud (plat unique mangé rapidement sur place) aurait mieux fait l'affaire et redonner plus de tonus aux jurys. De même une boisson chaude offerte par les organisateurs en milieu d'après-midi aurait remonté le moral de certains (notamment ceux qui jugeaient en extérieur). Il a aussi été demandé à certains juges de payer s'ils voulaient des boissons au cours du jugement. C'est peut-être un quiproquo mais cela a choqué. Merci à certains passeurs de cages qui ont alors spontanément offerts et payés des boissons aux juges. Cordialité et solidarité entre juges et passeurs de cages.

Jugement des exotiques à bec droit :

917 oiseaux ont été jugés par les trois juges. Sur table, dans une salle éclairée à la fois par éclairage naturel et par éclairage artificiel au plafond. Le nombre de passeurs de cages était suffisant et le jugement s'est passé sans encombre sur un jour et demi. De plus suite à l'accord entre la section exotiques bec droit et la section hybrides – faune européenne, les sujets des séries F09 et F10 ont été jugés en commun par MM Bugarel, Faivre et Heinzl.

NATIONAUX UOF COM FRANCE : Moyennes des Pointages - Oiseaux effectivement présents et jugés											
	Nbre	NP/NJ	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93 et >
AMIENS											
EXOTIQUE	917	2,29%	1,53%	3,71%	12,54%	25,19%	22,14%	17,12%	11,34%	2,62%	0,00%
NOYELLES SOUS LENS											
EXOTIQUE	985	2,37%	0,11%	0,34%	8,70%	31,19%	28,25%	17,85%	9,38%	1,47%	0,11%
ST-GILLES CROIX DE VIE											
EXOTIQUE	1096	1,92%	1,28%	3,47%	10,68%	20,16%	22,99%	18,89%	12,77%	4,74%	0,73%

Les statistiques ci-dessus montrent une augmentation des 87 points et moins de 87 par rapport à Noyelles mais on revient à peu près aux pourcentages du National de St Gilles. La nouvelle méthode n'a pas eu d'incidence notable sur les pointages attribués, les juges ont été à l'aise dans le déroulement du jugement et ont pu inscrire sur les listings les éventuelles remarques qui ensuite ont été répercutées sur les fiches- attestations de pointage. Un juge exotique a même quasi systématiquement inscrit une remarque par oiseau.

Jugement des psittacidés :

856 oiseaux jugés par deux juges. Les oiseaux jugés sur table l'ont été à la lumière naturelle derrière une grande vitre. Le jugement des volières s'est fait dans la salle avec des conditions d'éclairage plus difficiles.

NATIONAUX UOF COM FRANCE : Moyennes des Pointages - Oiseaux effectivement présents et jugés											
	Nbre	NPNU	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93 et >
AMIENS											
PSITTACIDES	856	1,17%	0,70%	5,14%	21,03%	32,71%	21,26%	12,50%	4,56%	0,82%	0,00%
NOYELLES SOUS LENS											
PSITTACIDES	738	1,90%	0,27%	1,90%	9,89%	22,76%	21,68%	24,12%	13,01%	4,20%	0,00%
ST-GILLES CROIX DE VIE											
PSITTACIDES	1079	2,04%	1,20%	4,06%	11,77%	26,97%	27,62%	15,29%	7,41%	3,06%	0,00%

Pour les pointages attribués il est constaté une baisse significative des bons pointages (seulement 17% d'oiseaux à 90 ou plus, contre 41 % à Noyelles et 25% à St Gilles). Une augmentation des pointages bas (60% d'oiseaux à 88 et en dessous, contre 36% à Noyelles et 46% à St Gilles).

Ces constats sont réels mais ne peuvent être imputés à la méthode de jugement car le jugement – classement ne peut pas faire baisser les pointages des oiseaux de tête. L'explication est sans doute à rechercher du côté d'une sévérité excessive du jury, le débriefing et l'analyse seront faits en réunion de section. Pour les oiseaux présentés en volière, il est signalé que les perchoirs (maintenus en bout par les pointes) ne permettaient pas aux oiseaux de se présenter dans la meilleure condition. De même la nourriture donnée en volières contenait trop de petites graines pour ce type de psittacidés.

Jugement des hybrides – faune européenne :

285 oiseaux jugés par deux juges. Les oiseaux jugés sur table l'ont été dans la salle, à la lumière naturelle mais parfois un peu juste clarté. Les deux élèves-juges de la section ont pu aussi profiter de ce National pour faire un stage très approfondi avec une grande variété d'oiseaux.

NATIONAUX UOF COM FRANCE : Moyennes des Pointages - Oiseaux effectivement présents et jugés											
	Nbre	NPNU	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93 et >
AMIENS											
HYBRIDES ET INDIGENES	285	0,70%	0,70%	2,46%	8,42%	23,51%	23,51%	16,14%	11,93%	6,67%	0,70%
NOYELLES SOUS LENS											
HYBRIDES ET INDIGENES	227	2,64%	0,00%	1,32%	2,20%	17,62%	25,99%	26,87%	17,62%	5,73%	0,00%
ST-GILLES CROIX DE VIE											
HYBRIDES ET INDIGENES	174	1,72%	3,45%	5,17%	10,92%	16,09%	14,94%	17,24%	15,52%	9,20%	0,00%

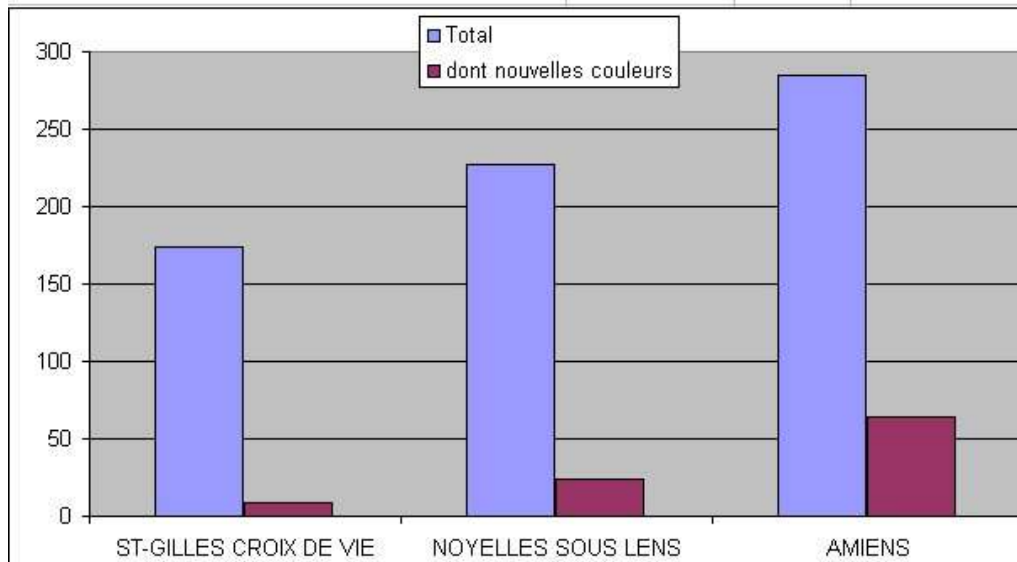
On constate là aussi une baisse des hauts pointages et une augmentation des pointages à 88 et en dessous. L'analyse faite par le responsable de section :

ci-joint quelques chiffres qui démontrent une évolution du nombre de sujets "nouvelles couleurs" sans standards et par conséquent une explosion du nombre de mutations nouvelles.

+22.46 % par rapport à Noyelles

+36.78 % par rapport à Saint-Gilles

Faune européenne	nombre total	Variation	dont nouvelles couleurs	%
AMIENS	285	25,55%	64	22,46%
NOYELLES SOUS LENS	227	30,46%	24	10,57%
ST-GILLES CROIX DE VIE	174		9	5,17%
Par rapport à Saint-Gilles		63,79%		36,78%



Ces chiffres peuvent expliquer l'augmentation des pointages < ou = à 87 points. Nous allons nous employer désormais à encourager la sélection et faire en sorte que certaines combinaisons de facteurs ne puissent plus être jugées, à l'image des travaux réalisés dans la section canaris couleurs. Les standards devront également évoluer et certaines mutations seront reconnues. Concernant le jugement "à l'anglaise" : pas de remarques négatives de la part des juges de ma section. Par contre, un fort mécontentement de certains éleveurs croisés au national, qui regrettent l'ancienne formule (fiches, annotations...)

Jugement des canaris de posture :

1266 oiseaux jugés par quatre juges. Les oiseaux jugés ont été jugés dans la salle, sur un jour et demi et à la lumière naturelle faible parfois complétée par la lumière artificielle au plafond.

NATIONAUX UOF COM FRANCE : Moyennes des Pointages - Oiseaux effectivement présents et jugés											
	Nbre	NP/NL	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93 et >
AMIENS											
POSTURES	1288	0,47%	0,08%	2,92%	17,22%	34,44%	22,75%	11,85%	6,64%	2,53%	0,08%
NOYELLES SOUS LENS											
POSTURES	1128	1,51%	2,04%	4,43%	16,93%	28,72%	20,21%	16,76%	6,47%	2,30%	0,08%
ST-GILLES CROIX DE VIE											
POSTURES	1056	1,52%	1,33%	3,79%	15,91%	32,67%	20,74%	16,38%	5,78%	1,80%	0,00%

La répartition des pointages est identique à celle des deux précédents nationaux.

Rapport du responsable de section postures :

Suite au National UOF-COM France d'Amiens, il nous est apparu quelques anomalies pour faire du « National » français une vitrine de l'élevage des canaris de posture.

Organisation, accueil, hébergement

Rien à redire, si ce n'est qu'il fallait payer sa bouteille d'eau ou de limonade au cours de notre présence: avant, pendant et après le jugement. Le prix variant de 1,20 € à 2,40 € selon le service ou le serveur.

La restauration, déjeuner, sous forme de sandwiches, chips, banane ou clémentines, eau, était de bon aloi. Cela nous permettait de juger pendant la bonne période de luminosité, si rare en cette période de l'année.

Jugement.

Le principe de jugement est apprécié, sans doute aussi par l'organisateur, car 2 fois moins de juges.

Les listings de jugement permettent de mettre des appréciations qui, n'en doutons pas, sont transmises aux éleveurs par le biais de la nouvelle feuille de jugement.

Les passeurs étaient compétents et faisaient le maximum pour faire pour le mieux, qu'ils en soient remerciés.

La moyenne de 200 oiseaux à juger par jour, pour cette façon de juger semble raisonnable.

Par contre nous n'avons pas aimé, mais alors pas aimé du tout :

1° Le manque de luminosité lors du jugement. Les potences prévues pour le jugement à la lumière artificielle ne pouvaient être branchées par soucis d'économie.

2° La température ambiante, surtout le premier jour, était plus proche de 15°C que de 18°C. Si cela ne pose aucun problème ou si peu aux oiseaux au plumage lisse ou aux frisés lourds, les oiseaux de position et les frisés légers avaient, au minimum, une gêne certaine à exprimer toutes leurs qualités. Les jugements ont du s'en ressentir.

3° Le fait de juger, par exemple des Gloster : en cage officielle, en cage Norwich, en cage Couleur, en cage Perruche, etc.. est des plus fluctuant pour la note finale. Une fois pour toute ça suffit.

4° Le jugement, dans les cages recommandées par l'UOF-COM France, de Raza avec des perchoirs variés : rectangulaires ou ronds, de diamètre variable de 10 à 14 mm, laisse un doute sur les formes de l'oiseau.

Une chance pour lui, il lui est recommandé d'être vif et alerte. Il l'est, c'est certain, mais il ne peut, fonction de ces perchoirs se percher correctement.

Que dire de l'écartement des perchoirs, lui aussi pourtant recommandé par l'UOF-COM France.

Conclusions :

Le jugement rapide pour gagner du temps et de l'argent, c'est bien, encore faudrait-il que tous les oiseaux soient dans les mêmes conditions de jugement.

Il ne faut perdre de vue que le « National » français doit être une vitrine de notre hobby et la représentation des meilleurs oiseaux de France.

Nous avons déjà jugés mais également visités de nombreux autres concours : nationaux, mondiaux ou spécialisés; jamais autant d'anomalies n'ont été relevées et réunies qu'à notre National qui se veut et doit être le fleuron de l'ornithologie française.

Suite à ce qui précède, la section postures émettra à nouveau un vœu pour le congrès UOF. Vœu qui avait déjà été adopté l'an dernier mais non suivi d'effet, malheureusement pour les postures.

Jugement des canaris couleurs :

3286 oiseaux jugés par huit juges. Les oiseaux ont été jugés sur table. Les conditions d'éclairage n'étaient pas satisfaisantes dans la salle et ne correspondaient pas à ce qui avait été annoncé lors du congrès de Mai (le jugement devait avoir lieu dans le hall ou la cafétéria derrière des vitres). La température et l'humidité faisaient aussi que les oiseaux ne se présentaient pas en condition optimale. Le jugement a eu lieu de 9h15 à 16h15 le premier jour et de 9h à 14h le deuxième jour. Le premier jour jusqu'à 12h les oiseaux ont été jugés dans la salle puis devant le manque de clarté la plupart des jurys couleurs ont migré à l'extérieur. Conditions défavorables pour les humains mais aussi pour les oiseaux (on a toutefois essayé d'exposer les oiseaux à l'extérieur le moins longtemps possible). Le deuxième jour trois jurys sur quatre ont travaillé en extérieur.

Il aurait été souhaitable qu'existe un responsable des passeurs de cages en canaris couleurs (comme il en existait un au National de St Gilles), il aurait ainsi pu s'occuper des liaisons avec le secrétariat notamment pour les vérifications des oiseaux mal engagés. Cela aurait déchargé le superviseur du jury couleur qui aurait ainsi pu davantage s'occuper de la coordination entre les 4 jurys.

NATIONAUX UOF COM FRANCE : Moyennes des Pointages - Oiseaux effectivement présents et jugés											
	Nbre	NP/NJ	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93 et >
AMIENS											
COULEURS	3288	1,19%	0,73%	2,47%	14,85%	28,30%	24,28%	17,85%	7,33%	2,59%	0,03%
NOYELLES SOUS LENS											
COULEURS	3102	1,10%	0,29%	1,26%	7,51%	23,95%	30,59%	22,18%	7,67%	4,13%	0,19%
ST-GILLES CROIX DE VIE											
COULEURS	2755	1,13%	0,25%	1,09%	7,91%	26,32%	30,13%	20,65%	7,62%	3,77%	0,07%

Le constat est que sur les 90 points et plus on a une répartition proche des années précédentes mais en revanche une augmentation des oiseaux à 88, 87 et en-dessous. L'explication est à rechercher dans la nouvelle méthode et vous trouverez ci-dessous une analyse très fine du phénomène par Henri Ofenloch et Didier Biau. Toutefois ce qui est remarquable c'est qu'au championnat FFO de Rouen qui a eu lieu la semaine suivante, avec un jugement traditionnel avec fiches de jugement manuscrites et avec un nombre habituel d'oiseaux par juge et par journée on arrive aux mêmes effets. Plus d'oiseaux pointés à 88 et plus de pointages en dessous de 88, on a à Rouen exactement les mêmes statistiques qu'à Amiens. Donc la méthode ne serait pas entièrement responsable.

Voyons une analyse plus fine pour les canaris couleurs :

MOYENNES PAR POINTAGES EN CANARIS COULEURS												
	Nbre	NP/NJ	85 et <	86	87	88	89	90	91	92	93	94 et >
AMIENS												
JURY 1	787	1,02%	0,13%	0,89%	4,45%	18,93%	31,64%	28,92%	8,78%	3,58%	0,38%	0,00%
JURY 2	790	0,26%	1,01%	1,77%	11,52%	25,82%	28,61%	18,23%	8,35%	3,54%	0,25%	0,00%
JURY 3	955	2,30%	1,15%	4,61%	22,72%	33,82%	14,24%	10,58%	6,16%	2,82%	1,36%	0,10%
JURY 4	748	0,40%	0,54%	2,14%	19,17%	33,65%	24,40%	13,81%	5,23%	0,54%	0,13%	0,00%
MOYENNES PAR POINTAGE	3278	1,19%	0,73%	2,47%	14,83%	28,28%	24,19%	17,57%	7,35%	2,59%	0,58%	#REF!
NOYELLES SOUS LENS												
COULEURS	3102	1,10%	0,29%	1,26%	7,51%	23,95%	30,59%	22,18%	7,67%	4,13%	1,13%	0,19%
ST-GILLES CROIX DE VIE												
COULEURS	2755	1,13%	0,25%	1,09%	7,91%	26,32%	30,13%	20,65%	7,62%	3,77%	1,05%	0,07%
AMIENS			87 et - de 87	88 et - de 88								
JURY 1	787		6,49%	25,42%								
JURY 2	790		15,06%	40,88%								
JURY 3	955		30,78%	64,60%								
JURY 4	748		22,25%	50,63%								
AMIENS Résultats CUMULES	Moyenne	des 8 juges	18,65%	45,36%								
ROUEN National FFO 2007	Juges belges	en traditionnel	18,65%	44,61%								
NOYELLES Résultats cumules	Moyenne	des 15 juges	18,91%	34,11%								
ST-GILLES Résultats cumules	Moyenne	des 16 juges	19,38%	36,79%								

Nous constatons de suite qu'un jury s'est montré moins sévère et un s'est montré un peu plus sévère qu'à St Gilles et surtout que deux jurys (le 3 et le 4) ont fait exploser les statistiques. Une explication est déjà le fait que le jury 3 n'a pas souhaité juger à l'extérieur et que c'est lui qui a passé le plus d'oiseaux. La luminosité trompeuse de la salle a sans conteste eu une influence sur le jugement de ce jury formé par deux juges OMJ chevronnés qui officient très souvent à l'international. Le reste de l'explication se trouve sans doute dans l'analyse suivante faite par les membres du jury2. Mais rappelons qu'en Octobre à Bordeaux, cette méthode a été testée sur 1050 canaris couleurs jugés par 6 juges en 5h30. Il n'y avait pas du tout eu cette dérive des pointages vers le bas mais il faut dire que les conditions étaient très favorables : lumière naturelle, présentoirs de jugement recto-verso (le jury tourne autour des présentoirs) donnant aux oiseaux le temps de bien se positionner, présence des éleveurs exposants et une ambiance chaleureuse entre tous les participants et les juges.

Remarques issues du jury 2 :

En lisant attentivement la synthèse présentée par Jean-Paul sur les jugements d'Amiens, on doit effectivement se poser quelques questions sur les raisons de ces écarts de pointages.

La première question à se poser consiste à se demander si les oiseaux dans leur ensemble étaient plus mauvais à Amiens que lors des deux autres Nationaux, pour moi la réponse est NON, ce qui implique que c'est dans nos jugements qu'il faut trouver les raisons de ces écarts.

La première idée qui me vient de suite à l'esprit, est de dire que la nouvelle méthode de jugement entraîne obligatoirement une nécessaire période d'adaptation.

En effet juger plus de 800 oiseaux en deux jours a pu nous faire « peur » et nous amener à juger rapidement sans nécessairement peser le pour « qualité » et le contre « défaut » de chaque oiseau. Ceux qui plaisaient et correspondaient au standard restaient sur la table, les autres partaient avec un pointage ne tenant compte que des défauts et pas des qualités.

En réalité nous avons le temps de juger puisque « nous avons tous fini le deuxième jour en début d'après-midi », nous aurions pu prendre un peu plus de temps pour faire un réel bilan de chaque oiseau « même si il ne restait pas pour le final », cela aurait sûrement remonté un bon nombre d'oiseaux d'un voire de deux points.

Déoulant de ce constat : si l'expérience doit être renouvelée, il faudra dans un premier temps prévoir le nombre de jurys avec pour quota maximal 800 oiseaux.

Les jugements dans leur ensemble ont-ils sorti les meilleurs ? Ma réponse est OUI, je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup d'erreurs de ce côté ce qui signifie que la méthode est bonne et qu'en fait c'est son application qui pose problème.

*Déoulant de ce constat (paragraphe ci-dessus), la sélection des meilleurs devrait suffire au jugement et il n'y a aucun intérêt de donner des pointages à des oiseaux qui n'ont pas été gardés pour le classement final. **Je propose donc que les oiseaux non sélectionnés pour le final repartent sans pointage ! Cela éviterait sans doute bien des polémiques stériles.***

Est-on prêt à l'UOF à franchir cette étape ?

Je dois aussi mentionner les conditions de jugement DEPLORABLES, et on a beau se glorifier en haut lieu de la réussite de ce championnat pour moi les conditions de jugements sont un fiasco !!!!

A vouloir à tout prix faire son National, l'UOF renonce à une grande partie du règlement du national pour que celui-ci ait lieu ! Et ensuite ce sont les juges qui en sont victimes ainsi que le jugement des oiseaux.

Plusieurs jurys (3sur4) ont jugé dehors le deuxième jour, et un jury le « B » a jugé presque les deux jours dehors. Avons nous laissé le temps aux oiseaux de bien se présenter, je pense que non, et avons nous pris le temps de bien les juger avec le froid et le vent, ce n'est pas sûr !

Rappelons qu'à partir de l'année prochaine les oiseaux seront dans des cages en carton et qu'il ne sera pas question de sortir pour les juger !

Lorsque les conditions de lumière naturelle ne peuvent être assurés, il me semble nécessaire d'avoir un système de lumière artificielle prêt à être employé en remplacement.

Un autre facteur n'a pas été pris en compte dans ce jugement, le temps nécessaire aux oiseaux pour se repositionner après un déplacement, à peine arrivés ils étaient jugés et repartaient dans les travées, lors d'un jugement classique on prend le temps du tri, puis on élimine les plus mauvais, pendant ce temps les autres se repositionnent et il n'est pas rare que l'on sélectionne de nouveau plusieurs oiseaux par classe qui ne l'avaient pas été dans le tri de départ.

Ce ne fut pas le cas à Amiens, nous avons repêché très peu d'oiseaux lors des jugements en dehors des oiseaux gardés, ce qui peut expliquer le petit nombre de 89 points voir 90.

H. Ofenloch

Compléments apportés par Didier Biau :

J'ai à peu près ton raisonnement. Les très bons oiseaux typés sont classés, les autres on ne tient peut-être pas assez compte de certaines qualités annexes qui peuvent donner un point de plus sur un certain pourcentage. Je ne m'étendrai pas sur les conditions de jugement d'Amiens néfastes pour tous (passeurs, juges et oiseaux).

Mais ce problème est quasiment le même chaque année au National. L'idéal serait de juger à l'anglaise comme tu dis, une présélection dans des conditions très moyennes est possible, la dernière sélection pour les titres pouvant se faire sous petit chapiteau bien ajouré donc en lumière naturelle satisfaisante, cela pourrait être faisable, il y aurait moins de polémique donc moins de frustrés. Des champions locaux qui se retrouvent ensuite au National à 88 pts c'est fréquent (mais il faut voir le niveau élevé parfois dans certaines séries).

Un noir avec une strie longue et alignée à 60- 40, comme le veut le standard, s'il est stressé peut perdre plusieurs points car son dessin paraîtra diffus et non aligné.

Il faut savoir lui laisser le temps de se présenter au mieux.

Synthèse :

Le constat est contrasté car selon les types d'oiseaux jugés, le nombre par jury (un juge couleur ou psittacidés devait juger 400 sujets à Amiens, un juge posture ou exotiques 310 à 320 sujets) et la nécessité absolue d'avoir une bonne lumière pour certaines races ou espèces, les conditions d'expérimentation n'ont pas été les mêmes pour tous.

Cette méthode a du bon dans la mesure où elle diminue les frais pour l'organisateur (économie de 12 juges), et qu'en conséquence elle diminue les droits d'inscription pour les participants et où elle aurait du raccourcir la durée de la manifestation. Nous sommes en période de rodage. La première question à se poser : les classements sont-ils bons (la réponse est OUI, il n'y a pas plus d'erreurs graves et flagrantes que les autres fois), les sujets non classés ont-ils eu les pointages qu'ils méritaient (la réponse est PAS TOUJOURS, il va donc falloir travailler pour améliorer cela). On peut améliorer les conditions des zones de jugement (lumière, température), on peut aussi mettre les oiseaux sur des présentoirs de jugement recto-verso ce qui laisse à une série le temps de s'adapter pendant qu'on en juge une autre (voir expérimentation au CTC Orléans 1992 et à Bordeaux en 2007) pour que les oiseaux se présentent au mieux de leur condition.

Il faut continuer dans cette voie, il faut faire bénéficier l'éleveur exposant d'un bon jugement classement. Il n'est pas nécessaire de remplir des fiches détaillées car normalement un exposant au championnat de France (comme dans toutes les grandes compétitions) est là pour la compétition et non pas pour savoir tous les défauts et qualités de ses oiseaux. Les concours locaux ou les journées techniques sont au contraire parfaitement adaptés à ce travail pédagogique.

Un rappel utile : un oiseau a toujours à la fois des qualités et des défauts et le juge doit apprécier pour chaque sujet ce qui l'emporte (qualités ou défauts) et ensuite entre tous les oiseaux de la série ayant des qualités plus grandes que leurs défauts il doit sortir en tête les oiseaux qui ont les qualités primordiales correspondant à l'espèce, race ou couleur. Le jugement est donc toujours une comparaison : d'abord au sein de chaque oiseau (qualités/défauts) et ensuite entre tous les oiseaux de la série. Il n'y a pas de jugement dans l'absolu d'où toutes ces fluctuations de pointage. Juger est un art difficile et ne demande pas seulement d'avoir en tête un standard théorique mais de connaître la spécificité de chaque couleur c'est-à-dire les éléments primordiaux à regarder en premier.

La CNJF est prête à aller encore plus loin c'est-à-dire un jugement par comparaison sur le modèle anglais car cela évitera une grande partie des débats stériles sur le pourquoi et le comment de la perte de points par rapport aux précédents concours où les oiseaux ont participé. Il faut gagner en technicité.

Il est bien évident que si on va plus loin dans la simplification, cela devra avoir des répercussions positives pour les éleveurs exposants notamment une baisse encore plus nette des droits d'inscription. De même un raccourcissement de la durée de la manifestation doit être envisagé dans ce cadre.

La CNJF tient à rappeler aux éleveurs (et notamment à ceux qui font part de leurs réflexions sur les forums et blogs internet) qu'elle écoute les critiques constructives, qu'elle cherche toujours à améliorer la qualité des jugements et qu'elle est consciente que ce n'est pas encore parfait. Par contre elle tient aussi à ce que chacun fasse la distinction entre ce qui est du ressort de la CNJF, ce qui est du ressort de la fédération nationale et ce qui est du ressort des organisateurs du national. La CNJF ne souhaite pas d'amalgame.

Jean-Paul Glémet
Président de la CNJF

Annexe : anomalies constatées dans le concours canaris couleurs

Premier constat :

Deux canaris couleurs noir jaune intensif d'un même éleveur montrent des reflets bleutés évidents. Les neuf juges couleurs ont constaté cela. Décision unanime : jugement de ces oiseaux mais avec pénalisation et remarque mise sur le listing de jugement.

A noter que les autres oiseaux présentés par cet éleveur ont ensuite été vérifiés et ne présentaient pas de reflets visibles.

Deuxième constat :

Le constat : Les cages de plusieurs éleveurs différents mais appartenant tous à la même région (région 8) avaient des étiquettes d'identification visibles. Certaines comportaient le nom de l'éleveur, d'autres le numéro de souche et le numéro de bague, d'autres le nom et l'adresse etc. Ces étiquettes étaient soit placées en façade sous l'étiquette d'anonymation (mais le nom de l'éleveur se voyait par transparence), soit au dos de la cage sous la poignée.

La réaction : Dès la découverte du premier cas, réunion du Commissaire Général de l'UOF-COM France, du président organisateur, du superviseur du jury. Décision prise : déclassement du stam pour lequel le problème a été découvert. Intervention immédiate pour enlever au fur et à mesure ces étiquettes d'identification. C'est ainsi qu'il a été pris conscience de l'ampleur du phénomène. Les convoyeurs de la région 8 ont été prévenus et consultés. Il apparaît que les éleveurs incriminés n'ont pas apporté eux-mêmes leurs oiseaux mais les avaient confiés à des tiers. En conséquence en dehors du déclassement du premier stam, aucune autre sanction n'a été prise et ne sera demandée. Le jugement a pu se poursuivre. L'intervention efficace de l'équipe de passeurs, du jury et du Commissariat Général a permis de circonscrire les faits.

Nous tenons ainsi à garantir l'équité du jugement pour tous les participants.

Le Commissaire Général
Maurice Darfeuille

Le président organisateur
Bernard Dufresne

Le président de la CNJF
Jean-Paul Glémet